

Alexandre Dumas

LE ROMAN DE VIOLETTE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France



DOMINIQUE LEROY

LE ROMAN
DE VIOLETTE



Alexandre Dumas

LE ROMAN
DE VIOLETTE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

Éditions Dominique Leroy
Paris

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications,
il vous suffit de nous adresser un courrier électronique
à l'adresse suivante :

Éditions Dominique Leroy
3, rue Docteur André Ragot, B.P. 313, 89103 Sens, France
Tél. : 33 (0)3 86 64 15 24
email : domleroy@enfer.com
Site internet : [Dominique Leroy ebook](#)

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article L. 122-5, d'une part que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite" (Article L. 122-4) Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced in any form, by any means, without the prior written consent of the publisher.

© 2000 by Éditions Dominique Leroy, Paris, France.
ISBN 2-86688-206-7

© 2013 by Éditions Dominique Leroy, France pour l'édition numérique.
ISBN 978-2-86688-537-3
Parution : juillet 2013

SOMMAIRE

Préface

Chapitre Premier

Chapitre II

Chapitre III

Chapitre IV

Chapitre V

Chapitre VI

Chapitre VII

Chapitre VIII

Chapitre IX

PRÉFACE

Créé sur l'ordre de Bonaparte, Premier Consul, et sur le modèle de celui de la bibliothèque du Vatican, l'« Enfer » de la Bibliothèque nationale était destiné à sauvegarder ce qu'on appelait les « mauvais livres ». Ce furent les livres saisis à la suite d'une perquisition en 1866 chez le syndic Alfred Bégis, bibliophile averti qui possédait une bibliothèque de plus de dix mille livres parmi lesquels la police en extirpa plusieurs centaines (brochures politiques et ouvrages galants) qui constituèrent le premier fonds de l'« Enfer » de la Bibliothèque nationale.

Alfred Bégis fit un procès à celle-ci, car après avoir consenti à ce que ses ouvrages condamnés soient détruits, il apprit que le directeur de la Bibliothèque impériale voulait éviter de pilonner cette collection de livres licencieux en les déposant dans l'« Enfer », et qu'il souhaitait faire figurer Alfred Bégis au nombre des donateurs de la Bibliothèque, en échange de quoi celui-ci pourrait entrer librement dans l'« Enfer ». Bégis refusa, mais ses livres intégrèrent malgré tout l'« Enfer ».

En 1882, après avoir démissionné de sa charge de syndic, Alfred Bégis tenta de récupérer ses livres. À l'issue d'un long procès, son avocat conclura : « Laissons les particuliers libres de posséder chez eux, à l'abri des regards du public, les œuvres légères ou licencieuses qui font la richesse des musées. » Rien n'y fit, la Cour de cassation trancha définitivement en faveur de la Bibliothèque nationale en arguant de

l'article 2279 du code civil qui précise : « En fait de meubles, possession vaut titre. »

Le premier septembre 1662, à Paris, Claude Le Petit périt sur le bûcher pour avoir écrit un livre intitulé Le Bordel des muses. Par la suite les flammes ne détruiront plus que du papier, autodafé auquel ont recours tous les pouvoirs qui se sentent détenteurs de la Vérité.

Au même titre que les livres blasphématoires ou politiques, les textes érotiques ont fait partie, à certaines époques, de la catégorie des livres interdits. La particularité du XIX^e siècle a été d'introduire l'« outrage aux bonnes mœurs » alors que sous l'Ancien Régime la censure réprimait les livres « contraires au bon ordre ».

En effet les lois du 17 mai 1819 et du 22 avril 1871 qui réprimaient « l'exposition, la distribution, la vente, et la mise en vente des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, outrageant la morale publique ou religieuse et contraires aux bonnes mœurs » reviendront sur le « libéralisme » préconisé par Malesherbes, incitant à une certaine tolérance du pouvoir à l'égard des ouvrages licencieux en laissant à la charge de la police de protéger le public contre l'écrit obscène. Ces décrets inscriront dans la loi la logique de l'amalgame, et au nom de la protection des citoyens, on condamnera indifféremment pour « outrage à la morale publique et religieuse » et « outrage aux bonnes mœurs ».

Les livres licencieux furent poursuivis, condamnés. Les ouvrages proscrits étaient saisis chez les libraires et imprimeurs qui en faisaient commerce, on condamnait les auteurs lorsqu'ils étaient identifiés, mais c'est également à partir de cette époque que

l'État voulut conserver les titres interdits pour les ensevelir dans des « réserves » accessibles uniquement aux érudits, aux chercheurs, aux experts. Ainsi, avec une dichotomie déconcertante, le livre le plus immoral, le plus pornographique n'est qu'une « saleté » s'il appartient à un collectionneur, alors que conservé à la Bibliothèque nationale il devient « un trésor inestimable » qui doit néanmoins rester soustrait à la curiosité du public et être réservé à l'élite qui peut avoir accès à l'« Enfer ». Le livre interdit fait alors partie du patrimoine national.

Dans la préface à sa Bibliographie du roman érotique au XIX^e siècle, Louis Perceau, qui répertoria l'« Enfer », donne le ton en citant l'abbé Grégoire, membre de la Convention nationale, évêque de Blois et ministre de l'Instruction publique, à qui nous devons l'organisation de l'Institut et des bibliothèques, qui écrivait, le 18 fructidor 1794, ces lignes adressées aux administrateurs du district de Saint-Dizier : « Citoyens, vous nous mandez que votre commissaire, par respect pour les mœurs, n'a point inventorié un grand nombre d'ouvrages licencieux. Cette délicatesse annonce un ami de la vertu et le Comité d'instruction publique ne peut qu'applaudir à la conduite de cet estimable citoyen. Cependant, ces ouvrages, si condamnables d'ailleurs, ont une autre sorte de mérite qui les rend précieux ; ils servent à l'histoire de l'humanité, des mœurs, des coutumes et des arts. C'est sur les productions de cette espèce que l'observateur éclairé juge souvent le siècle qui les a vus naître. Quand Tacite voulut peindre les mœurs des Romains sous le règne de Néron, il lut la satire de Pétrone... Il ne serait pas impossible qu'on finît par donner à ces ouvrages dans les bibliothèques la même

place qu'aux poisons, aux monstruosités, aux productions bizarres et singulières dans les cabinets d'histoire naturelle. Qui sait encore si le philosophe n'y trouverait pas des résultats utiles ? »

Louis Perceau rapporte également les propos de Charles Nodier (1780-1844), académicien, membre du Cénacle des romantiques animé par Victor Hugo, qui considérait que les ouvrages licencieux devaient figurer « dans le cabinet du curieux et de l'érudit, comme des monuments toujours vivants du langage, de l'esprit, des mœurs d'une époque. Les moines du Moyen-Âge, ces judicieux bibliothécaires de la postérité, ne vous ont pas fait tort des turpitudes latines qu'il leur était facile d'anéantir. Ils ont eu le bon esprit de pressentir l'utilité relative des plus mauvais livres du monde. Ces objets ne conviennent nullement à l'éducation des jeunes personnes, mais on serait fâché, avec raison, de ne pas les trouver dans les musées. Je dis ceci dans la sincérité d'un profond désintéressement personnel, car je n'ai jamais lu un mauvais livre, mais j'avoue franchement que j'en ai souvent consulté quelques-uns avec profit ».

Ainsi le XIX^e siècle, dont les gouvernants donnaient dans le libertinage, fut très pudibond à l'égard de la production d'ouvrages libres et érotiques qui connurent, malgré la censure, un essor grandissant lié à l'industrialisation du pays et plus précisément à celle de l'imprimerie et de l'édition. En effet dès 1830 la révolution industrielle permit une plus grande communication : les livres circulèrent, les librairies abondèrent.

On recensa plus de deux cents titres introduits dans « l'Enfer » pendant ce siècle. Vingt-six parurent entre 1800 et 1835, trente-cinq en 1890, trente-quatre en

1891 et en 1899, année particulièrement faste, plus de quatre-vingt-neuf.

En 1800 naquit en même temps que le siècle le texte érotique d'un romancier à la mode, Charles Pigault-Lebrun, *L'Enfant du bordel*.

En 1807, au début du Grand Empire, *Julie ou J'ai sauvé ma rose* fut le premier roman érotique écrit par une femme, la comtesse de Choiseul-Meuse qui signa également *Amélie de Saint-Faur ou la Fatale Erreur*.

Après la révolution de juillet, qui instaura le règne de Louis-Philippe, parut un roman satirique, *La Perle*, écrit par un des proches de Victor Hugo.

En 1833 est publié le texte érotique majeur du romantisme, *Gamiani* d'Alfred de Musset (alors âgé de 23 ans), qui connut quelque quarante quatre rééditions entre 1833 et 1930 !

Parmi les érotiques du romantisme, on peut citer également *Les Amours secrètes* de M. Mayeux (1832), *Vingt Ans de la vie d'une jolie femme*, *Vingt Ans de la vie d'un jeune homme*.

En 1850 commencèrent à circuler les Lettres écrites de Rome par Théophile Gautier à Madame Sabatier.

En 1867 parurent *Un été à la campagne* de Gustave Droz, publié par Auguste Poulet-Malassis, et *Le Roman de Violette* attribué à Alexandre Dumas, imprimé par Jules Gay, qui fut considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de la littérature érotique de ce siècle.

Tout au long du XIX^E siècle, les artistes novateurs ou dits licencieux, ainsi que les auteurs d'ouvrages érotiques furent régulièrement poursuivis.

Sous le règne de Charles X, la littérature subit une vague de pudibonderie. La destruction de *Julie ou J'ai sauvé ma rose* fut ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine en date du 12 juillet 1827. Le

second, Amélie de Saint-Faur, échappa à la destruction mais fut censuré par la police. En 1857 Flaubert et Baudelaire furent inculpés d'outrage aux bonnes mœurs pour *Madame Bovary* et *Les Fleurs du mal*. En 1863 le jury du Salon refusa *Le Déjeuner sur l'herbe* de Manet et l'opprobre fut jeté sur Zola et les écrivains naturalistes, traités de pornographes.

Cependant, malgré poursuites et répressions, on continua à publier, même sous le manteau. Les trois grands éditeurs de ce siècle furent Auguste Poulet-Malassis qui publia Baudelaire, Jules Gay, premier bibliographe de l'« Enfer », et Vital-Puissant, d'origine polonaise. Tous trois furent obligés de fuir en Belgique et Bruxelles devint le haut lieu de l'édition clandestine française.

Pseudonymes, antidates, éditions étrangères n'ont jamais interdit à la littérature érotique de perdurer et de se propager puisqu'elle fait partie intégrante d'une forme d'expression « obligatoire », voire imprescriptible au sens d'immuable, de l'écrivain, parfois même de celui qu'on aurait le moins soupçonné de s'adonner à ce genre.

Dominique Leroy

Attribué à Alexandre Dumas
1802-1870
Le Roman de Violette

La paternité de ce roman d'inspiration saphique, publié à Bruxelles en 1883 vraisemblablement par l'éditeur Jules Gay, a été attribuée à Alexandre Dumas père. Il n'existe aucune certitude, mais qu'importe ; *Le Roman de Violette*, œuvre posthume d'une célébrité masquée, demeure un charmant livre libertin qui se relit toujours avec plaisir. Il fut annoncé dans divers catalogues clandestins par plusieurs notices : « Ce roman très libre est l'œuvre posthume d'une de nos gloires littéraires modernes. C'est aussi l'une des plus gracieuses compositions de ce genre. Nulle expression déplacée ne vient choquer le regard, et les tableaux se succèdent toujours plus lascifs, quoique l'action reste presque idyllique. Attribué à Alexandre Dumas. » (Notice parue en 1912 et 1919.) Puis nouvelle notice en 1921 : « Ce roman très libre est une des compositions les plus séduisantes de ce genre : on l'attribue avec quelque vraisemblance à un des maîtres de la littérature d'hier. La petite fille, échappée d'une boutique de modes pour tomber dans les bras d'un jeune viveur délicat, a de gracieuses naïvetés tout d'abord pour s'initier, ensuite pour apprendre. Elle met, à cette école, une bonne volonté du meilleur aloi ; elle y apporte un corps potelé à plaisir, et ne trouve rien de répugnant dans un

lesbianisme compliqué de vigoureuses amours mâles. Elle laisse d'ailleurs à ce jeu épuisant une santé fragile ; et sur sa tombe ses deux amants, Christian et la comtesse, la pleurèrent longtemps, non sans évoquer son souvenir dans des étreintes d'amour. » Et enfin notice de 1923, reproduite en 1924 : « Cet érotique est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature clandestine du XIX^e siècle, et ce n'est pas sans raison qu'il est réputé. On peut dire que c'est à la fois un régal littéraire et un remède certain contre la frigidité. En effet, dans un style toujours décent, les tableaux lascifs se succèdent et croissent en intensité de chapitre en chapitre. L'impression n'en est que plus vive et voluptueuse. Les scènes de saphisme, en particulier, sont idéalisées avec grâce, tout en étant dépeintes avec la plus minutieuse exactitude. C'est un livre qui a sa place dans la bibliothèque secrète de tous les voluptueux des deux sexes. »

Que Le Roman de Violette reste un grand « best-seller » de la littérature érotique tient davantage à sa modernité qu'à la célébrité de son auteur supposé. Car l'héroïne a décidé d'être une femme libre et choisi de se révolter contre les règles de la société bourgeoise de son époque.

D.L.

J'ai passé sur terre des milliers d'années, paraît-il ; j'ai promené l'essence spiritualiste de mon être à travers la chaîne des créatures humaines, avant d'arriver à compter au nombre des citoyens de la planète Mars, mon domicile actuel.

Est-il heureux ! vont se dire ceux qui pleurent sur la terre, il a quitté notre vallée de larmes.

Eh bien, pas du tout ! Il n'en est rien et je m'ennuie ici, malgré la supériorité indiscutée du séjour de la planète que j'explore en ce moment.

J'ai des accès de spleen qui me portent à jeter en arrière des regards rétrospectifs ; et c'est aux influences de l'un d'eux que je dois de me trouver aujourd'hui la plume à la main, essayant de fixer sur le papier les bons souvenirs de mon passé.

Je dois l'avouer à mes futurs lecteurs, je fus, pendant le cours de mes incarnations terrestres, un grand pécheur devant l'Éternel. Aussi, parmi les ombres que ma mémoire évoque avec le plus de consolation, se dressent des silhouettes féminines.

Celle qui ranime aujourd'hui mes sensations engourdis, hélas ! par la poésie éthérée de l'air ambiant que je respire actuellement avait sur terre l'euphonique nom de Violette. Je connus près d'elle les joies de ce paradis promis par Mahomet à ses fervents adeptes ; quand elle mourut, je la regrettai amèrement.

Personne ne sait plus depuis longtemps qui se cacha sous ce joli pseudonyme. Je puis librement écrire son histoire, celle de nos amours ! Elle n'en eut pas d'autres !

Maintenant, un mot, que la prudence me commande de mettre en tête de ce livre, avant de le confier aux soins du zéphyr amoureux qui va le déposer sur le bureau d'un éditeur hardi : le récit n'est pas fait pour les jeunes filles.

Lecteurs pudibonds, lectrices timorées, qui craignez d'appeler « un chat un chat et Rollet un fripon », n'allez pas plus loin, je n'écris pas pour vous.

Que ceux-là seulement qui ont compris, aimé, pratiqué l'aimable science qui a nom Volupté me suivent.



Chapitre premier

Quand je connus Violette, j'avais trente ans.

J'habitais le quatrième étage d'une assez belle maison de la rue de Rivoli, au-dessus duquel étaient échafaudées les chambres occupées par les domestiques et de jeunes ouvrières travaillant chez la marchande de lingerie dont le magasin existe encore au rez-de-chaussée, sous les colonnes.

À cette époque, ma vie était liée à celle d'une maîtresse fort belle et très aristocratique de façons. Elle possédait une de ces peaux blanches que Théophile Gautier célèbre dans ses Émaux et Camées ; une de ces chevelures qu'Eschyle tresse sur la tête d'Électre et compare aux épis de l'Argolide. Mais devenant trop grasse, avant l'âge, furieuse de son obésité précoce, ne sachant à qui s'en prendre de cette pléthore, elle rendait tous ceux qui l'approchaient malheureux, par un caractère impossible. Il en résultait que nos relations étaient rares et que tout en pourvoyant à ses caprices, je ne faisais rien pour rapprocher nos chambres situées aux deux extrémités de l'appartement. J'avais fait choix de la mienne à cause de sa vue sur les Tuileries. J'étais déjà atteint de la manie de tremper mes doigts dans l'encre, et pour un travailleur, rien de plus doux, de plus beau, de plus reposant, que la vue de cette sombre masse de verdure formée par les vieux arbres du jardin.

Dans leur feuillage, l'été, tant qu'il fait une lueur de jour, les pigeons ramiers se disputent les hautes branches ; puis avec le crépuscule, tout rentre dans l'immobilité et le silence.

À dix heures, la retraite bat et les grilles se ferment, et, pendant les nuits privilégiées, la lune apparaît lentement, venant argenter la cime des arbres de son pâle rayon.

Souvent, en même temps que la lune, une légère brise se lève, faisant trembler la lumière dans les feuilles frémissantes qui, alors, semblent s'éveiller, vivre, respirer l'amour et soupirer le plaisir.

Puis peu à peu, les unes après les autres, les fenêtres deviennent sombres, la silhouette du Palais ne se dessine plus que vaguement, tranchant en noir sur l'azur nocturne et transparent du ciel.

Peu à peu aussi, les bruits de la ville s'éteignent avec le roulement lointain d'un fiacre ou d'un omnibus, et l'oreille s'épanouit à ce silence que la respiration du géant endormi trouble seule.

L'œil alors se repose sur ce château, sur ces arbres empruntant aux ténèbres la majesté de leurs grandes masses immobiles. Souvent je restais ainsi pendant des heures à rêver à ma fenêtre.

À quoi rêvais-je ?

Je n'en sais rien moi-même, probablement aux choses à quoi l'on rêve à trente ans : à l'amour, aux femmes que l'on a vues, et souvent plus encore, à celles qu'on ignore.

Avouons que les charmes les plus puissants sont ceux des femmes que l'on ne connaît pas.

Il y a des hommes déshérités de la nature, sur le cœur desquels le soleil, âme du monde, a oublié de laisser tomber un de ses rayons ; ceux-là voient gris,

et, dans le cours d'une vie crépusculaire, accomplissent, comme un devoir de citoyen, l'acte dans lequel Dieu a mis, pour ses créatures favorisées, le suprême bonheur de la vie, le paroxysme momentané de l'exaltation de tous les sens, cette âcre explosion de volupté, enfin, qui tuerait un géant, si elle durait une minute au lieu de durer cinq secondes.

Ceux-là ne font pas d'enfants, ils se reproduisent, ils appartiennent à cette grande fourmilière humaine qui bâtit sa maison morceau par morceau, qui charrie l'été sa provision de l'hiver et qui répondra à Dieu quand Dieu lui demandera :

« Qu'as-tu fait sur la terre ?

— J'ai travaillé, j'ai bu, j'ai mangé, j'ai dormi. »

Bienheureux en ce monde celui qui, cherchant inutilement ce qu'il a fait ici-bas, se contentera de répondre à la voix céleste :

« J'ai aimé ! »

J'étais dans un de ces rêves qui n'ont ni horizon ni limites, qui mêlent le ciel à la terre ; je venais de tressaillir au timbre de l'horloge de l'église voisine qui avait sonné deux heures, lorsqu'il me sembla entendre frapper à ma porte. Je crus me tromper, j'écoutai : le bruit redoubla. J'allai voir qui pouvait à pareille heure songer à me faire visite et j'ouvris. Une jeune fille, une enfant presque, se glissa par l'ouverture en me disant :

« Ah ! cachez-moi chez vous, monsieur, je vous en prie. »

Je mis mon doigt sur ma bouche pour lui indiquer d'être silencieuse et je refermai ma porte le plus doucement que je pus ; puis je l'enveloppai de mon bras et, suivant la ligne de lumière qui s'allongeait

jusqu'à nous, je la conduisis dans ma chambre à coucher.

Là, à la lueur de mes deux bougies, je pus voir quel était l'oiseau échappé de sa cage et que le hasard m'envoyait.

Je ne m'étais pas trompé, c'était une adorable enfant de quinze ans à peine, mince et flexible comme un roseau, quoique déjà formée.

Sans chercher sa gorge, ma main s'était posée dessus et j'avais senti le globe vivant la repousser. Un frisson m'avait passé par les veines, rien qu'à ce contact. Il y a des femmes qui ont reçu de la nature ce don fascinateur d'éveiller la sensualité dès qu'on les touche.

« Que j'ai eu peur ! murmura-t-elle.

— Vraiment ?

— Ah oui ! Et quel bonheur que vous n'étiez pas encore couché.

— Et qui donc vous a fait cette grande peur ?

— M. Béruchet.

— Qu'est-ce que c'est que M. Béruchet ?

— Le mari de la lingère chez laquelle je travaille en bas.

— Et que vous a fait ce M. Béruchet ? Voyons, contez-moi cela.

— Mais vous me garderez toute la nuit, n'est-ce pas ?

— Je vous garderai tant que vous voudrez. Je n'ai pas l'habitude de mettre les jolies filles à la porte.

— Oh ! je ne suis encore qu'une petite fille et non une jolie fille.

— Eh ! eh !... »

Mon regard plongeait sur sa poitrine, par sa chemise entrouverte et je dois dire que je ne la trouvais pas si petite fille que cela.

« Demain, au jour, je m'en irai, dit-elle.

— Et où irez-vous ?

— Chez ma sœur.

— Votre sœur ? Où est-elle votre sœur ?

— Rue Chaptal, n°4.

— Votre sœur demeure rue Chaptal !

— Oui, à l'entresol. Elle a deux chambres, elle m'en prêtera une.

— Et que fait votre sœur, rue Chaptal ?

— Elle travaille pour les magasins. M. Ernest l'aide.

— Elle est votre aînée ?

— De deux ans.

— Comment l'appelle-t-on ?

— Marguerite.

— Et vous, comment vous appelle-t-on ?

— Violette.

— Il paraît que dans votre famille, on aime les noms de fleurs.

— C'était maman qui les adorait.

— Elle est morte votre mère ?

— Oui, monsieur.

— Quel était son nom ?

— Rose.

— Décidément on y tenait chez vous ! Et votre père ?

— Oh, il vit bien !

— Et que fait-il ?

— Il est gardien des portes de Lille.

— Quel est son nom ?

— Rouchat.

— Je m’aperçois que je vous interroge depuis une heure et que je ne vous ai pas fait dire pourquoi M. Béruchet vous faisait peur.

— Parce qu’il voulait toujours m’embrasser.

— Bah !

— Il me poursuivait dans tous les coins et je n’osais jamais aller sans lumière dans l’arrière-boutique, car j’étais sûre de l’y trouver.

— Et cela vous déplaisait qu’il voulût vous embrasser ?

— Oh ! oui ! beaucoup !

— Et pourquoi cela vous déplaisait-il ?

— Parce que je le trouve laid, puis il me semble qu’il ne voulait pas se contenter de m’embrasser seulement.

— Et que voulait-il donc encore ?

— Je ne sais pas. »

Je la regardai fixement pour voir si elle ne se moquait pas de moi. Son air de parfaite innocence m’indiqua que non.

« Mais enfin, il a fait autre chose que de vouloir vous embrasser ? »

— Oui.

— Qu’a-t-il fait ?

— Il a monté avant-hier à ma chambre et quand j’étais couchée, du moins je présume que c’est lui, il a essayé d’ouvrir ma porte.

— Il n’a pas parlé ?

— Non, mais dans la journée, il m’a dit : « Ne ferme pas ta porte ce soir, ma petite, comme tu l’as fait hier soir, j’ai des choses importantes à te dire. »

— Et vous avez fermé votre porte tout de même ?

— Ah, je crois bien ! plus que jamais.

— Et il est venu ?

— Il est venu, il a tourné le bouton de toutes les façons, il a frappé doucement, puis plus fort. Il m'a dit : « C'est moi, ouvrez donc, c'est moi, ma petite Violette. »

« Vous comprenez bien que je n'ai pas répondu ; je tremblais de peur dans mon lit. Plus il disait c'est moi, plus il m'appelait sa petite Violette, plus je mettais mon drap par-dessus ma tête. Enfin au bout d'une demi-heure, au moins, il s'en est allé tout grommelant.

« Aujourd'hui, toute la journée, il m'a boudée, de sorte que j'espérais en être quitte ce soir. Déjà j'étais aux trois quarts déshabillée, comme vous le voyez, lorsque je songeai à pousser le verrou. Mon verrou avait été enlevé dans la journée, de sorte que comme la porte n'a pas de serrure, elle ne fermait plus. Alors, sans perdre un instant, je me suis sauvée et je suis venue frapper à votre porte. Oh, c'était une inspiration ! »

Et l'enfant jeta ses bras autour de mon cou.

« Je ne vous fais donc pas peur, moi ? lui dis-je.

— Oh ! non.

— Et si je voulais vous embrasser, vous ne vous sauveriez pas ?

— Voyez plutôt », dit-elle, en appuyant sa petite bouche fraîche et humide sur ma bouche asséchée.

Malgré moi, je passai ma main derrière sa tête et je maintins quelques secondes mes lèvres sur les siennes, tandis que du bout de la langue je caressais ses dents. Elle ferma les yeux et renversa sa tête en arrière en disant :

« Comme c'est bon ces baisers-là !

— Vous ne les connaissiez pas ? lui demandai-je.

— Non, fit-elle, en passant sa langue sur ses lèvres brûlantes. Est-ce qu'on embrasse comme cela d'habitude ?

— Les personnes que l'on aime, oui.

— Vous m'aimez donc, vous ?

— Si je ne vous aime pas encore, je me sens en bonnes dispositions de le faire.

— Et moi aussi.

— Tant mieux !

— Et que fait-on quand on s'aime ?

— On s'embrasse comme nous venons de le faire tout à l'heure.

— Et c'est tout ?

— Oui.

— C'est drôle, il me semblait éprouver d'autres désirs, comme si ce baiser, si bon qu'il fût, n'était que le commencement de l'amour.

— Qu'éprouviez-vous ?

— C'est impossible à dire : une langueur dans tout le corps, un bonheur comme je l'ai parfois éprouvé en rêve.

— Et quand vous vous réveilliez après avoir éprouvé ce bonheur en rêve, que vous semblait-il ?

— J'étais toute brisée.

— Et vous n'avez jamais ressenti cette sensation qu'en rêve ?

— Si fait, tout à l'heure, quand vous m'avez embrassée.

— Je suis donc le premier homme qui vous embrasse ?

— Comme cela, oui ; mon père l'a souvent fait, mais ce n'était pas la même chose.

— Alors vous êtes vierge ?

— Vierge ? Qu'est-ce que cela veut dire ? »

Le livre, l'auteur :

Auteur : Alexandre Dumas

Titre : LE ROMAN DE VIOLETTE

La paternité de ce roman d'inspiration saphique, publié à Bruxelles en 1883 vraisemblablement par l'éditeur Jules Gray, a été attribuée à Alexandre Dumas père.

Il n'existe aucune certitude, mais qu'importe ; *Le Roman de Violette*, œuvre posthume d'une célébrité masquée, est une des compositions les plus séduisantes de ce genre : La petite fille, échappée d'une boutique de modes pour tomber dans les bras d'un jeune viveur délicat, a de gracieuses naïvetés tout d'abord pour s'initier, ensuite pour apprendre. Elle met, à cette école, une bonne volonté du meilleur aloi; elle y apporte un corps potelé à plaisir, et ne trouve rien de répugnant dans un lesbianisme compliqué de vigoureuses amours mâles.

Cet érotique est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature clandestine du XIX^e siècle, et ce n'est pas sans raison qu'il est réputé. On peut dire que c'est à la fois un régal littéraire et un remède certain contre la frigidité. En effet, dans un style toujours décent, les tableaux lascifs se succèdent et croissent en intensité de chapitre en chapitre. Les scènes de saphisme, en particulier, sont idéalisées avec grâce, tout en étant dépeintes avec la plus minutieuse exactitude. C'est un livre qui a sa place dans la bibliothèque secrète de tous les voluptueux des deux sexes

Que *Le Roman de Violette* reste un grand « best-seller » de la littérature érotique tient d'avantage à sa modernité qu'à la célébrité de son auteur supposé. Car l'héroïne a décidé d'être une femme libre et choisit de se révolter contre les règles de la société bourgeoise de son époque.

Collection l'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France. (Enfer de la BNF, cote n° 161).

Éditeur : Dominique Leroy

<http://dominiqueleroy.izibookstore.com/>

ISBN MULTI : 978-2-86688-537-3

ePUB : 978-2-86688-359-1



Dans la même collection, chez le même éditeur :

Ernest Baroche
L'ÉCOLE DES BICHES

Jean-Baptiste de Boyer d'Argens
THÉRÈSE PHILOSOPHE

Restif de La Bretonne
L'ANTI-JUSTINE ou Les délices de l'amour

John Cleland
MÉMOIRES DE FANNY HILL

Vicomtesse de Cœur-Brûlant [Marquise de Mannoury d'Ectot]
LES COUSINES DE LA COLONELLE

Louise Dormienne [Renée Dunan]
LES CAPRICES DU SEXE

Alexandre Dumas
LE ROMAN DE VIOLETTE

Miss Clary F...
PETITES ALLIÉES

Ernest Feydeau
SOUVENIRS D'UNE COCODETTE

Théophile Gautier
OBSCENIA ou Lettres à la Présidente

Guy de Maupassant
À LA FEUILLE DE ROSE

Mirabeau
HIC ET HEC ou L'art de varier les plaisirs
LE RIDEAU LEVÉ ou L'éducation de Laure

Alfred de Musset
GAMIANI ou deux nuits d'excès

Andréa de Nerciat
LE DOCTORAT IMPROMPTU

Donatien-Alphonse-François de Sade
LES 120 JOURNÉES DE SODOME

Wilhelmine Schroeder-Devrient
MÉMOIRES D'UNE CHANTEUSE ALLEMANDE

Claude Seignolle
SEXIE ou L'Éloge de la nymphomanie

Spaddy [Renée Dunan]
COLETTE ou Les amusements de bon ton
DÉVERGONDAGES

Paul Verlaine
ŒUVRES LIBRES

Oscar Wilde
TELENY

Alexandre Dumas

LE ROMAN DE VIOLETTE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

Cet érotique est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature clandestine du XIXe siècle, et ce n'est pas sans raison qu'il est réputé.

On peut dire que c'est à la fois un régal littéraire et un remède certain contre la frigidité.

En effet, dans un style toujours décent, les tableaux lascifs se succèdent et croissent en intensité de chapitre en chapitre.

Les scènes de saphisme, en particulier, sont idéalisées avec grâce, tout en étant dépeintes avec la plus minutieuse exactitude.

C'est un livre qui a sa place dans la bibliothèque secrète de tous les voluptueux des deux sexes.

Que le *Roman de Violette* reste un grand "best-seller" de la littérature érotique tient d'avantage à sa modernité qu'à la célébrité de son auteur supposé.

Car l'héroïne a décidé d'être une femme libre et choisit de se révolter contre les règles de la société bourgeoise de son époque.

DOMINIQUE LEROY